

MASTER, Mention : Traitement automatique des langues (TAL), Domaine : SHS (Sciences Humaines et Sociales)

RNCP27905 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	320p, 326n, 325n
Formacode(s)	24487, 31094, 31009
Code(s) ROME	E1104, H1505, K1601, K2401, K1401
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE PARIS III SORBONNE NOUVELLE · SIRET : 19751719600014

INSTITUT NATIONAL DES LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES · SIRET : 19753488600092

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

- Conception en lien avec un public précis de bases de données relationnelles
- Elaboration et mise au point, technique et réglementaire, de normes et outils pour des documents et produits structurés d'origines diverses
- Conception de produits informationnels à destination de divers publics
- Analyses et traitements, formels et quantitatifs, de corpus langagiers de façon à en permettre un traitement adapté par un(des) logiciel(s).
- Description et analyse, détaillée et documentée, de divers faits de langue.
- Conception, gestion et animation de sites web multilingue
- Gestion d'un service de documentation spécialisée
- Recherche et extraction d'informations pertinentes et organisées à partir de corpus et de ressources d'origine et de nature diverses (écrites, orales ...)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Maîtriser les manipulations débouchant sur des descriptions détaillées de faits de langue, connaître les bases des différents domaines des sciences du langage (phonétique et phonologie, morphologie, syntaxe et sémantique)
- Connaître les bases de la recherche et de l'extraction d'information, de la constitution et de la gestion de corpus (écrits ou oraux) et de ressources, y compris multilingues
- Exprimer les règles et les régularités à l'œuvre dans les corpus, par le biais des grammaires formelles et des traitements quantitatifs pour savoir passer d'une description linguistique d'un texte à une représentation plus formelle permettant sa prise en charge par des logiciels.
- Savoir s'intégrer dans un projet collectif multi-disciplinaire :
- Comprendre sa contribution spécifique dans le projet
- Transmettre de manière claire son apport (outils de formalisation)

- Assurer les coordinations nécessaires
- Maîtriser les technologies et méthodes de conception et de développement
- Maîtriser la pratique de la gestion de projets

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Enseignement supérieur et recherche dans le domaine des sciences du langage
- Métiers de l'alphabétisation et de la lutte contre l'illettrisme
- Police scientifique : expertise en phonétique et en transcription de la parole
- Laboratoires de recherche (conception de moteurs de recherche, de logiciel de traduction automatique ...)
- Toute structure publique ou privée, nationale ou internationale ayant pour coeur d'activité l'association de l'informatique et de la linguistique

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Ingénieur linguiste
- Terminologue
- Lexicologue
- Gestionnaire de site web multilingue
- Chef de projet multimédia
- Traducteur
- Veilleur (économique, stratégique, technologique),
- Documentaliste spécialisé ou responsable de service de documentation
- Architecte de système d'information ou responsable d'études informatiques

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

NEANT

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 713 €
Familles professionnelles (FAP)	E5X70 — Techniciens des industries de process · tension 4/5 (Élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée) N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible) U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation · tension 1/5 (Très faible) U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	14 720
Jugés difficiles à recruter	37 %
Emplois saisonniers	17 %

Familles professionnelles (FAP)

E5X70 — Techniciens des industries de process
H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production
N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur)
U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation
U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements

- Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION IDEM

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES (Validation des Etudes Supérieures)

- Décret 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger ou VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels)
- Décret n°85-906 du 23 août 1985 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels

- Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 458 €
Prise en charge	Branches concernées
6 458 €	Valeur par défaut · 213 branches

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2025
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP39460

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Institut de linguistique et phonétique générales et appliquées (ILPGA)
19, rue des Bernardins 75005 PARIS
Mél. : dept-ilpga@univ-paris3.fr
Sur Internet : <http://www.univ-paris3.fr/dept-ilpga>
Tél. : +33 (0)1 44 32 05 70 standard
Fax : +33 (0)1 44 32 05 73
Site internet de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/27905/>